

Bonjour à tous.

L'association Lélia n'est plus à présenter. Elle œuvre à l'Isle-Adam pour les mots, leur maniement et leur pouvoir de séduction, depuis plus dix-sept ans. Avec les cabarets-Lélia, qui présente et font valser ces mots par des textes lus, voir interprétés, en un échange entre faiseurs et lecteurs de mots. Avec les cafés-Lélia, qui sont des conférences débats sur des sujets très divers, en un système ouvert et dont l'énumération serait fastidieuse tant il y en a, d'autant que le programme est sur le site.

Je tiens tout d'abord à remercier nos deux partenaires que sont la ville de L'Isle-Adam dont les affaires culturelles, représentées en la personne d'Agnès Tellier ici présente, soutienne l'action de Lélia et permette que le Prix Lélia soit remis en ce château Conti.

Et le Crédit-Mutuel, représenté ici par notre ami Michel Rochet, président du jury du Prix Lélia, qui sponsorise pour une large part l'édition du recueil du Prix Lélia.

L'un et l'autre vont nous dire un petit mot.

Agnès Tellier

Michel Rocher

Le recueil de cette année est atypique. D'une part, parce qu'à la différence des autres années, c'est un tableau, plutôt qu'un mot, qu'il a fallu mettre en scène. Et la peintre, Chantal Lorio, est parmi nous. Elle aura son mot à dire sur l'interprétation de son œuvre. D'autre part, parce qu'il a été choisi cette année d'exclure délibérément les membres de l'association Lélia du Prix Lélia. Or, contre toute attente, je m'estime très satisfaite de l'expérience. La qualité des textes du Choix des Lecteurs s'en est sortie grandie. Chaque rédaction a été soignée, originale, respectueuse du règlement. Très peu ont été à retravailler, et beaucoup d'échanges se sont faits en amont. Une réelle synergie de l'écriture. Je dis aux membres de Lélia : Bravo, félicitations et merci.

Il n'en a pas été de même pour le Prix Lélia qui a vu très peu de participants cette année et, dont la plupart des textes ont dû être rejetés, parce que hors sujet, ou ne relevant pas suffisamment des critères de la nouvelle. Je me dois de préciser ici ce qu'est une nouvelle en quatre items.

La nouvelle littéraire est un récit bref qui présente une intrigue simple où interviennent peu de personnages.

Elle contient une situation initiale, un élément déclencheur (événement qui perturbe et dérange), une suite d'actions et un dénouement, souvent inattendu.

Le personnage principal pose la majorité des actions et les personnages secondaires sont peu nombreux.

Le narrateur raconte les événements essentiels à l'action, en évitant les digressions, même intéressantes.

Le jury du Prix Lélia a eu peine à retenir quatre textes cette année. Et sur ces quatre textes, deux n'étaient pas au format. Plutôt que d'éliminer ces deux textes, dont la qualité d'écriture était retenue par ailleurs, nous avons envisagé de faire retravailler ces deux textes. Concession qui ne se conçoit habituellement que pour le Choix des lecteurs. Ces deux textes restent repérables dans le recueil par leur plan d'occupation de l'espace. Je m'en excuse personnellement auprès de tous ceux qui ont respecté le règlement et m'engage à défendre les mesures nécessaires pour que la situation ne soit pas reproductible à l'avenir.

Vous me direz, pourquoi ce format restrictifs ? Tout simplement pour que chacun soit logé à la même enseigne et qu'il puisse y avoir autant de nouvelles, autant d'auteurs, dans ce petit recueil plutôt qu'éditer le bottin de Paris. Cette contrainte est un exercice littéraire qui respecte chacun.

Le Prix Lélia n'ayant eu que quatre nominés, nous publions à la place des absents l'Histoire en boucle, lancée lors du dernier cabaret-Lélia, sur une idée de Jean-Louis Vallois.

Nous allons maintenant procéder à la remise des prix avec avant tout une surprise. Valérie Saint-Genis a eu l'idée de proposer une distinction spéciale pour le choix des lecteurs. Celle de la nouvelle préférée par la peintre. Chantal Lorio va nous la présenter.

Chantal Lorio

ANITA BANOS-DUDOUIT avec « La couleur des souvenirs »

Comme chaque année, je désignerai les gagnants en remontant jusqu'au premier.

4ème « Chute de rêve » de GERALD DE FILIPPIS qui nous vient de Montmorency.

3ème « Flash Bach » de CATHERINE BOOTH d'Auvers-sur-Oise.

2ème « Long Courrier » de MARION LAFAGE Elle reçoit...

Pour le 1er Prix, Charley Limi pour sa nouvelle : « Le chevalet servant ».

. Le thème du recueil 2018 qui sera..... : « L'escalier »